COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU CENTRE LITTORAL
l'agglo

Avant de jeter, **trions !**



Anvan jité, **an nou trié !**

Sommaire

04
Application 6EN1
Accédez rapidement aux services essentiels de la CACL pour mieux gérer vos déchets au quotidien.

06
Biodéchets
Valorisez vos biodéchets grâce au compostage.

08
Bac jaune
Carton, aluminium, plastique... Triez tous vos emballages.

12
Verre
Retrouvez les contenants acceptés dans les bornes à verre.

14
Déchetterie
Consultez les informations pratiques pour préparer votre passage.

Ensemble, faisons du tri un réflexe !

Trier nos déchets, c'est agir concrètement pour notre territoire et pour les générations futures.

Le tri permet de :

- **Recycler nos déchets** afin de leur donner une seconde vie ;
- **Préserver nos ressources naturelles,** qui seraient autrement nécessaires pour fabriquer de nouveaux objets.

Chaque geste compte :
Pratiquer le compostage, trier dans le bac jaune, déposer en déchetterie. Il existe des solutions simples et accessibles pour bien trier au quotidien.

Une question sur le tri ?
Pour vous accompagner dans vos démarches et dans l'adoption des bonnes pratiques, contactez le **service environnement-déchets** de la **Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL)**.

environnement@cacl-guyane.fr

0594 28 91 07

DÉCHETTERIES

DÉVELOPPEMENT DURABLE RECYCLAGE
COLLECTE ECO-GESTE
TRI SÉLECTIF VALORISATION
COMPOSTAGE RÉEMPLOI
DÉCHETS VERTS RESSOURCES
ENCOMB TS VERRE
BORNE DE TRI
CALEND OLLECTE



APPLICATION

Depuis votre application 6 en 1, vous pouvez :

Faire une demande
de poubelle verte et/ou jaune

Signaler ou faire une réclamation
de collecte

Trouver
la borne à verre ou la déchetterie la plus proche

Consulter
votre calendrier de collecte

Retrouvez toutes les informations
sur le site internet de la CACL : **www.cacl-guyane.fr**

BIODÉCHETS

Le tri des biodéchets,
une obligation pour tous depuis le 1er janvier 2024.

✓ Les déchets **compostables** à mettre dans votre composteur



✓ Coquilles d'œuf



✓ Épluchures
✓ Marc de café
✓ Filtres en papier
✓ Pain ✓ Laitages
✓ Fruits & légumes abîmés



✓ Tontes de gazon
✓ Feuilles
✓ Fleurs fanées



✓ Essuie-tout
✓ Sciures de bois
✓ Copeaux
✓ Papier journal
✓ Cartons
✓ Plantes

✖ Les déchets **non compostables**



✖ Produits chimiques (ex : huile de vidange)



✖ Tissus synthétiques
✖ Contenus des sacs d'aspirateurs



✖ Plastiques
✖ Métaux



✖ Couches culottes



✖ Bois vernis ou peints



✖ Verres

Le saviez-vous :

Pour tout achat d'un composteur, la CACL apporte **une aide à hauteur de 70%.** Pour en bénéficier, vous devez habiter l'une des 6 communes de notre territoire.
Retrouvez le formulaire de demande sur le site internet de la CACL.



Attention !

Les **os**, les **huiles** et les **graisses** sont déconseillés car ils peuvent **attirer des nuisibles** dans votre composteur.

En savoir ⊕

BAC JAUNE

Mes emballages recyclables

bac jaune !
en vrac !
sans sac poubelle !

Mercredi
ou **Jeudi**
=
jour du tri

Attention !

Je vide mes emballages
avant de les déposer
dans mon **bac jaune.**

EMBALLAGES
papiers & cartons

Journaux, magazines, prospectus publicitaires, papiers de bureau, boîtes à chaussures, boîtes de céréales et de gâteaux... mais aussi cahiers, briques de jus, de lait, de soupe, boîtes de pizza et enveloppes !



Le saviez-vous :

Les papiers et cartons sont majoritairement recyclables.

Avant dégradation, les fibres du papier et du carton sont **recyclables jusqu'à**

8x

Attention !

Je ne les déchire pas.
Au bureau comme à la maison, les papiers déchirés ou passés à la déchiqueteuse doivent être jetés dans ma poubelle verte.

Je pense à **bien refermer mon bac jaune** afin que mes papiers et cartons ne soient pas mouillés.

EMBALLAGES en plastique

Bouteilles d'eau, de jus, d'huile, tubes de dentifrice, flacons de ketchup, de mayonnaise et de savon... mais aussi sacs plastiques, films de pack d'eau, sachets de chips, gourdes de compote, pots de crème et de yaourt, barquettes du traiteur, emballages alimentaires !



Le saviez-vous :

Un sac plastique met en moyenne **400 ans pour se dégrader** dans la nature.

9 bouteilles en plastique dans le **bac jaune**

=1

Attention !

Les ballons, jouets en plastique, seaux,... **ne sont pas des emballages**, je dois les apporter **en déchetterie**.

EMBALLAGES en métal

Canettes, bouteilles de sirop, bombes alimentaires, de crème, boîtes de conserve... mais aussi papier aluminium, barquettes en aluminium, déodorant, désodorisant et couvercle en métal des bocaux !



Le saviez-vous :

Les objets en fer ou en aluminium mettent entre **10 à 100 ans pour se dégrader** dans la nature.

670 canettes triées dans le **bac jaune**

=1 

Attention !

Les jouets, appareils électroménagers, barres de rideaux **ne sont pas des emballages**, je dois les apporter **en déchetterie**.

EMBALLAGES en verre

**Bouteilles, flacons, bocaux et pots en verre…
mais aussi flacons de parfum !**

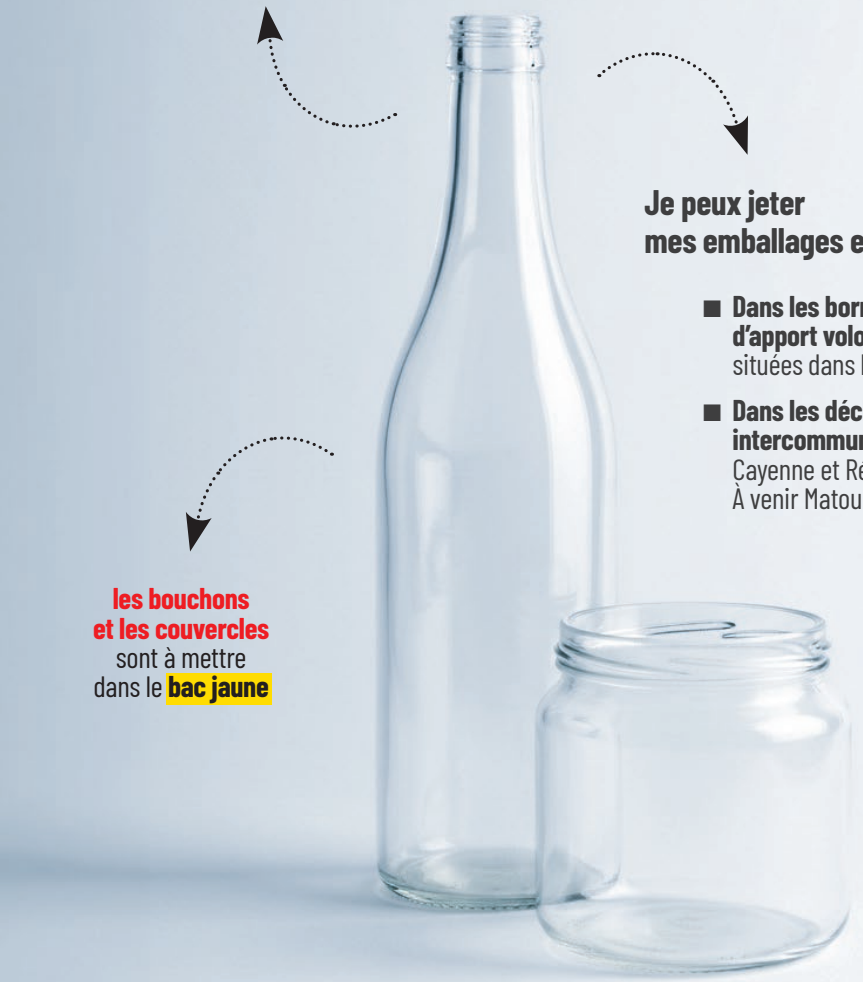

**Je peux jeter
mes emballages en verre :**

- **Dans les bornes d'apport volontaire**
  situées dans les lieux publics ;
- **Dans les déchetteries intercommunales**
  Cayenne et Rémire-Montjoly
  À venir Matoury et Macouria

les bouchons et les couvercles
sont à mettre
dans le **bac jaune**

Attention !

Mes emballages en verre ne doivent pas être déposés dans mon bac jaune.

Ils ne sont **pas récupérables** par les opérateurs,
qui réalisent le **tri à la main** au centre de tri de la CACL.

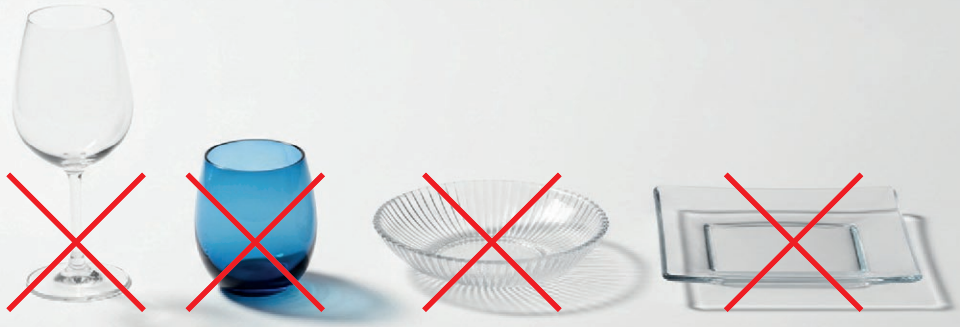

**Pas de plats en verre,
pas d'assiettes,
pas de verre à boire**
dans la borne à verre.

Les **verres de table** n'ont pas la même composition que le verre d'emballage.

Il est important de ne pas les mettre dans la borne à verre car ils entraînent des défauts dans les emballages et **peut provoquer des accidents chez les opérateurs.**

Ils doivent être jetés dans la **poubelle verte**
ou apportés en **déchetterie** s'ils sont réutilisables.

Le saviez-vous :

Le verre collecté sur notre territoire
est broyé en petits éclats,
puis il est incorporé à de la grave
pour réaliser des sous-couches routières.

DÉCHETTERIES de la CACL



Trouvez la déchetterie la plus proche

Horaires :
Du lundi au samedi
de 8h à 18h

Dimanche
de 8h à 14h

GRATUIT
pour les **particuliers**

PAYANT
pour les **professionnels**.*

**Voir conditions sur www.cacl-guyane.fr*

RÈGLEMENT INTÉRIEUR des DÉCHETTERIES de la CACL

DÉPÔTS GRATUITS POUR LES PARTICULIERS

BATTERIES · BOIS · CARTON · DÉBLAIS GRAVATS · DÉCHETS VERTS · FERRAILLE · LAMPES · MOBILIERS · VERRE

ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDIN · ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS · CARTOUCHES D'ENCRE · ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ÉLECTRONIQUES · HUILE DE FRITURE · HUILE DE VIDANGE · PILES ET ACCUMULATEURS · PRODUITS CHIMIQUES · TEXTILES CHAUSSURES

DÉCHETS INTERDITS SUR SITE

BATTERIES · ORDURES MÉNAGÈRE · CADAVRES D'ANIMAUX · MÉDICAMENTS · EXPLOSIFS

DÉPÔTS PAYANTS POUR LES PROFESSIONELS

Collectivités, administrations, artisans, associations, entreprises etc.

Les seuls dépôts autorisés aux professionnels sont les suivants :

BOIS · CARTON · DÉBLAIS GRAVATS · ÉLÉMENTS D'AMEUBLEMENTS · FERRAILLE

Voir conditions et tarifs auprès de l'exploitant avant tout dépôt.

TOUTE FOUILLE OU RÉCUPÉRATION D'OBJETS EST PASSIBLE DE POURSUITES

IL EST IMPORTANT DE RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI AU SEIN DES DÉCHETTERIES.

Rapprochez-vous des agents d'exploitations qui sont chargés de vous informer et vous orienter.

Le saviez-vous :

87% des déchets que nous jetons dans notre poubelle verte pourraient être recyclés s'ils étaient déposés au bon endroit.

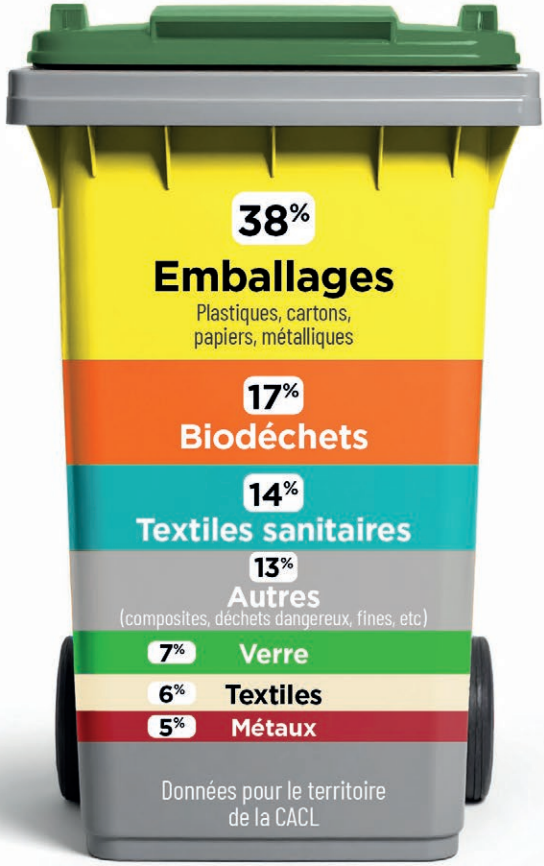

@cacl_guyane / @caclguyane

www.cacl-guyane.fr

CITEO
EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS

Directrice de publication : Sandra TROCHIMARA, Présidente de la CACL – Responsable de la rédaction : Joséphine GROCHATEAU – Impression : CCPR imprimerie - Conception graphique : Mitaki Design - Ne pas jeter sur la voie publique.

BAC DE TRI